



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 août 2021

Grenelle des violences conjugales : Extension 24h/24 et 7j/7 des horaires de la plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles (3919)

À partir d'aujourd'hui, 30 août 2021, le 3919 est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, concrétisant ainsi l'engagement pris par le Gouvernement lors du Grenelle des violences conjugales. Cette extension fait suite à la signature, le 25 mai 2021, d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre l'État et la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) visant à étendre les horaires du 3919 afin de couvrir l'intégralité du territoire, incluant les Outre-mer. Une première étape avait été franchie le 28 juin 2021 puisque ses horaires avaient d'ores et déjà été étendus 24 heures sur 24 du lundi au vendredi.

Créé et porté par la FNSF, le 3919 assure depuis 2014 un premier accueil téléphonique des femmes victimes de violences, de leur entourage et des professionnels concernés. Les répondants de la plateforme téléphonique les orientent vers tout numéro et point d'accueil utiles. Cette organisation s'appuie, pour ce faire, sur de nombreux partenariats associatifs.

Le 3919 constitue un maillon essentiel pour favoriser la libération de la parole, mieux repérer les victimes et leur permettre de se mettre à l'abri ou de porter plainte. Parce que s'affranchir d'une situation d'emprise et sortir du cycle des violences constituent un cheminement long et difficile, il est essentiel que les victimes puissent bénéficier d'un dispositif d'écoute anonyme, réalisé par des écoutantes professionnelles, afin de créer un climat de confiance pour :

- Les aider à prendre conscience des violences subies et sortir de leur isolement
- Les soutenir et les encourager dans ce processus, en leur montrant qu'elles ne sont pas seules
- Les accompagner dans leurs démarches, en les informant de leurs droits et en les orientant vers les acteurs et dispositifs idoines

Afin de protéger les victimes et mettre fin au cycle des violences, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances apporte son soutien à ce dispositif.

Dans le cadre de la crise sanitaire et des périodes de confinements et de couvre-feux qui exposaient les victimes à un risque redoublé de violences, le 3919 avait continué à fonctionner. Dès mars 2020, il avait à ce titre déjà étendu ses plages horaires. Des téléphones portables avaient, de surcroît, été délivrés à des écoutantes afin de garantir une continuité de service maximale durant cette période inédite. Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 était accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9h à 18h le week-end.

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « Je me réjouis de l'extension complète des horaires du 3919 qui vient concrétiser l'une des mesures phares du Grenelle des violences conjugales. Cet engagement pris par le Gouvernement est désormais une promesse

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

tenue, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec tous les acteurs concernés. Il s'agit, pour toutes les femmes victimes de violences – dans l'Hexagone ou en Outre-mer – d'une avancée majeure et qui répond à des attentes fortes, exprimées de longue date. La Grande cause du quinquennat, dont la lutte contre les violences faites aux femmes constitue l'un des piliers, est plus que jamais une priorité du Gouvernement. »

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr